

Le pare-botte est destiné à éloigner le cheval du mur, afin que la jambe du cavalier ne soit pas coincée entre le cheval et le mur. Ce pare-botte galbé en polyéthylène d'AbriVert est conforme à la législation qui demande aux centres équestres d'équiper leurs installations de protections murales. L'avantage de sa structure vous permettra d'herser facilement la piste, et empêchera ainsi les chevaux de monter sur la base de celui-ci.

Résistant, imputrescible, et il ne nécessite aucun entretien et sa matière imperméable évite toute détérioration du pare-botte lors de l'arrosage de votre manège. A la fois solide et souple, il absorbe les chocs lors d'une chute d'un cavalier ou d'un coup de pied d'un cheval.

La fixation de ce pare-botte ne nécessite pas d'ossature. Elle s'effectue directement en fixation haute et basse grâce à des bastings.



- Matière : polyéthylène
  - Hauteur : 1m30
  - Longueur : 1 m
  - Largeur : environ 20 cm
  - Coloris : noir
- 
- Imputrescible
  - Haute résistante
  - Durable
  - Esthétique
  - Facilité de fixation
  - Absorbe les impacts en cas de chutes ou de coups
  - Léger

Evitez de poser votre pare-botte à même le sol, cela préservera sa partie inférieure de l'humidité du sol et facilitera le passage d'un outil pour l'entretien de la piste.

Référence

700 00000 00000

Prix TTC

77,65 €